

Réunions Régionales 2025

Maillage territorial des points de reprise

Nouvelle Aquitaine

24 novembre
2025



FOCUS

ORGANISME COORDINATEUR

- Une **SAS** avec 4 associés :



- Un agrément délivré par arrêté le 30 juillet 2025 **jusqu'au 31 décembre 2027**
- Deux grandes missions principales :



Assurer l'équilibrage de la filière : faire respecter les obligations de collecte à due proportion de la part de marchés Amont



Porter des sujets d'intérêt commun :

- Les **standards communs de collecte séparée** et de collecte conjointe,
- La mise en œuvre et le **déploiement des points de maillage** tous les 10 ou 20 km
- **Gestion des dépôts sauvages** et des déchets interdits (amiante)
- **Elaboration du contrat-type unique** pour les collectivités
- **Etudes** (critères d'éco-modulations, reprise chantiers, substances dangereuses, etc.)
- **Etude Réemploi** sur l'évaluation du gisement et proposition de nouveaux objectifs



FOCUS

WEB OCAB



Trouver un point de collecte à proximité



Guide Info -tri



Guichet unique pour les collectivités



REP PMCB où en sommes-nous ?

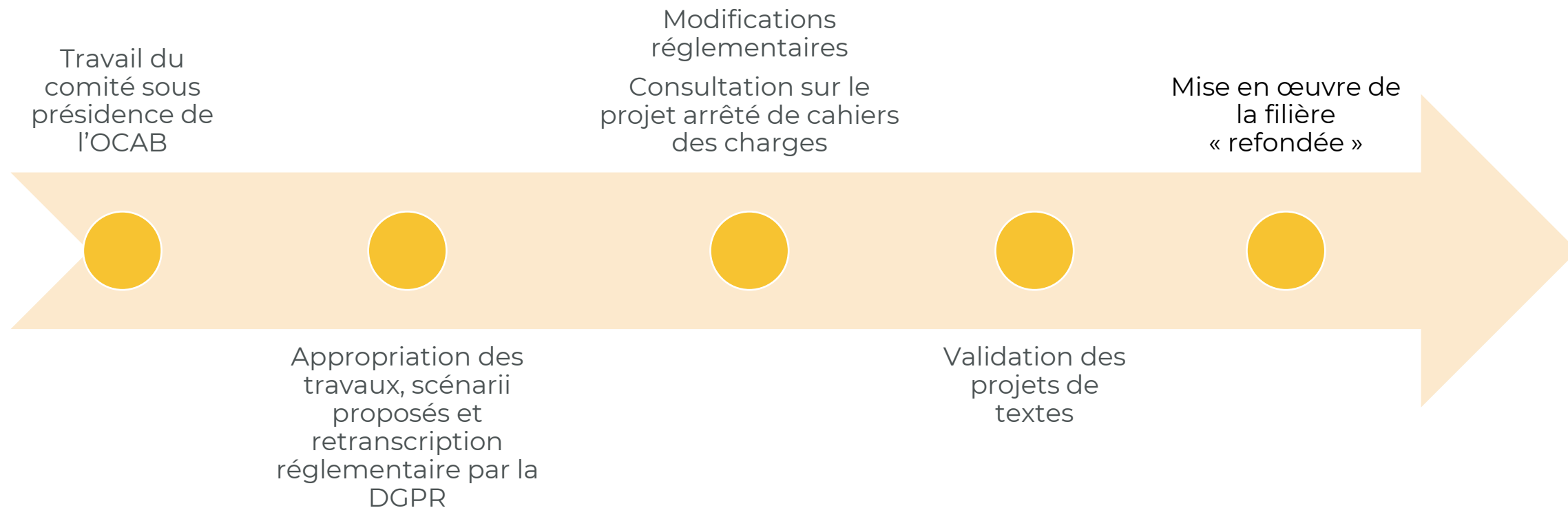
Moratoire : Suspension des mesures devant rentrer en œuvre en 2025. Il doit se traduire rapidement par un arrêté qui décale dans le temps ces mesures mais ne peut annuler les dispositions prévues initialement dans le décret de la REP.

Refonte : Le Ministère a mandaté l'OCAB pour organiser et animer une concertation avec l'ensemble des parties-prenantes dans le cadre de la refondation de la REP.

Les conclusions de cette concertation étaient attendues par le Ministère pour fin septembre 2025.

Les dispositions qui seront retenues, à la suite de cette concertation, pourront revenir sur les dispositions initiales de la REP via un arrêté modificatif et par un nouveau cahier des charges dès 2026 (agrément actuel prend fin au 31/12/2027).

Travaux de Refonte de la REP : Echéances



MORATOIRE REP PMCB

Moratoire visant la suspension de certaines dispositions devant initialement entrer en vigueur à partir de 2025 :

1. Reprise des déchets auprès des entreprises du bâtiment à partir de 8m³ sans fréquence d'enlèvement (OCAB)
2. Le soutien au transport depuis les grands chantiers
3. Reprise sans frais des flux résiduels apportés dans les points de reprise (OCAB)
4. Prise en charge à 100% des couts de traitement de déchets issus de PMCB de la catégorie 1 (inertes)
5. Outil unique à destination des détenteurs de déchets pour permettre accès simplifié aux différents points de reprise (OCAB)
6. Outil unique à destination des entreprises en contrat avec les éco-organismes pour la collecte et le traitement des déchets pour traçabilité des déchets (OCAB)
7. Versement de soutiens financiers à destination des collectivités pour la résorption des dépôts sauvages
8. Réfaction de l'éco-contribution pour les producteurs qui gèrent leurs déchets
9. Contrat types de soutien financier « traçabilité »
10. Mécanisme de répartition des charges (abattement)



Travaux de Refonte de la REP

Axes de travail « ouvert » par les pouvoirs publics

1. Remise en question de la reprise sans frais pour tous les déchets et tous les canaux de collecte (hors déchèteries publiques)
2. Suppression soutien au transport sur les chantiers
3. Suppression du soutien à la reprise en entrepôts
4. Assouplissement des règles de maillages (y compris obligation distributeurs)
5. Pas d'obligation de zones de réemploi sur les points de maillage

REFONDATION - **Méthodologie**

Création d'un comité d'orientations et de concertation

Objectifs du comité

Rassembler toutes les parties prenantes de la REP PMCB, dans l'objectif de proposer aux Pouvoirs Publics un schéma de REP 2.0 soutenable, efficace et acceptable par tous.

Base de travail

Dans un objectif d'efficacité, le point de départ du travail fût la note d'orientations proposée par les quatre éco-organismes ainsi que la note du G15. Les propositions contenues dans ces notes ont été soumises aux différentes parties prenantes et challengées.

Méthode

6 comités en plénière (présentation, discussion et scénarii, positionnement des acteurs)

2 groupes de travail dédié : définition « maturité » et dépôts sauvages

Livrables

Note d'orientations présentant les 5 scénarii identifiés

REFONDATION – Quelles suites ?

Lundi 3 novembre 2025 Monsieur Mathieu LEFÈVRE, ministre délégué chargé de la Transition écologique, a convier l'ensemble des Parties Prenantes à une réunion concernant la refondation.

Cette réunion a permis de :

- Présenter les travaux de concertation sous l'égide de l'OCAB
- Identifier les points de convergence et ceux restant à formaliser
- Fixer la feuille de route et les prochaines étapes

« Ensemble, nous visons à diviser les coûts par trois d'ici 2030, tout en renforçant le recyclage, la transparence et la simplification pour les acteurs du bâtiment » M. LEFÈVRE

Prochain point d'étape dans un mois en présence du Ministre

REFONDATION – Maillage

Maillage pour les ménages: DCT publiques, distributeurs équipés / volontaires

Maillage pour les professionnels :

- L'OCAB définit les indicateurs régionaux de l'objectif de maillage et soumet pour avis à la Région
- Réévaluation périodique du maillage => identification / Mise à jour des zones blanches afin de donner la visibilité aux CL sur les besoins en termes de DCT ouvertes aux professionnels
- **Hors zones blanches** = si le maillage alternatif existe dans un rayon de X km et/ou Y minutes
 - les DCT publiques sont incitées à exclure les professionnels (contrat de transition)
- **Dans les zones blanches:**
 - Soit la DCT publique accepte d'accueillir les professionnels, le cas échéant, le temps que des PDCT alternatifs soient créés
 - ⇒ Soutien dans les mêmes conditions que les PDC pro.
 - NB: si pas de reprise gratuite en PDC Pro, la DCT publique facture les professionnels
 - Soit la DCT publique refuse les professionnels
 - ⇒ Les EO doivent mettre en place une solution de reprise

REFONDATION – et Collectivités

Contrat de transition: Accompagnement à la sortie des professionnels

- mise en place des outils nécessaires, identification du maillage alternatif, incitation à la création de DCT professionnelles si besoin en activant le réseau local lors des réunions Maillage

Révision du contrat unique:

- Plan d'actions contre les erreurs de tri
- Définition de la prise en charge et soutiens des volumes correspondant aux tonnages apportés par les ménages (kg/an/hab sur la base des études disponibles et lancement d'une étude pour affiner)
- Montée en charge de la filière :
 - poursuite de la contractualisation
 - ouverture de tous les points pour les inertes,
 - activation de 20% des points / an pour la catégorie 2

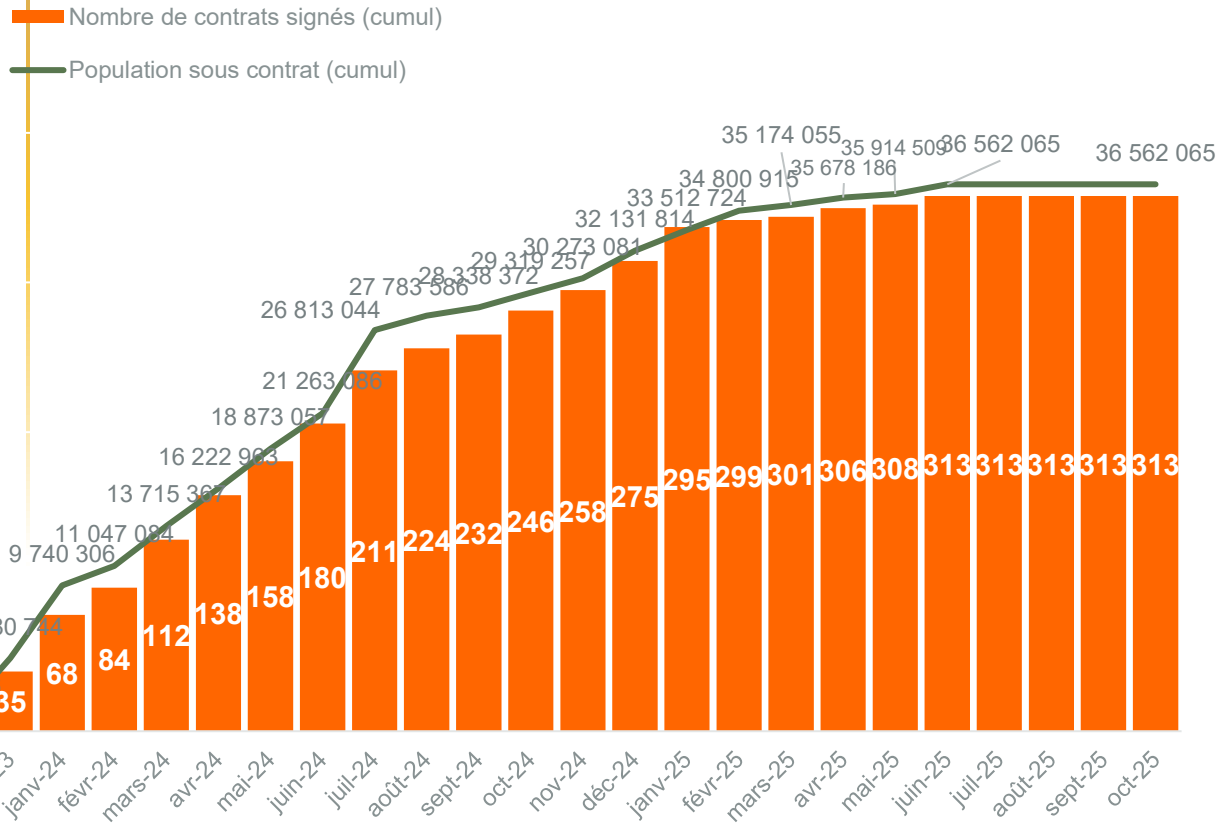
Mesures relatives aux dépôts sauvages

- observatoire
- plan d'action de gestion des dépôts illégaux

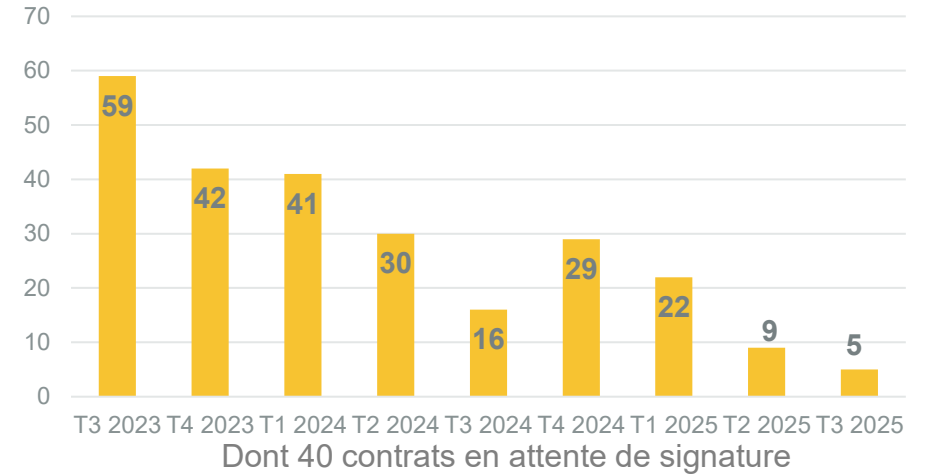
Chiffres clés

Données au 31 octobre 2025

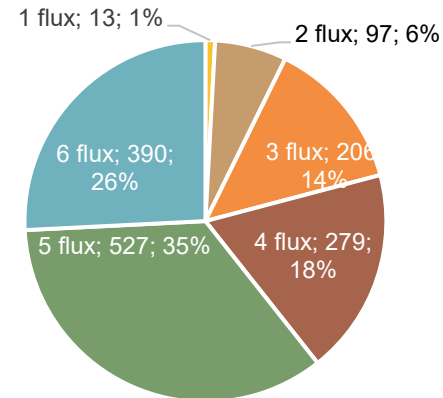
Nombre de contrats PMCB signés et population sous contrat



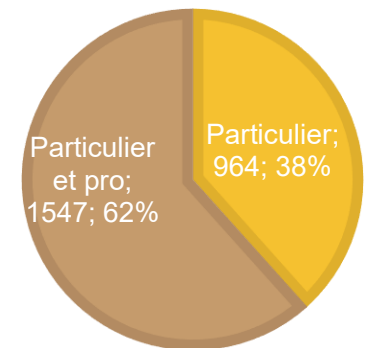
Nombre de contrats en cours d'instruction par date de démarrage des discussions au 29/10/2025



Répartition des DCT par nombre de flux collectés



Type de public accueilli



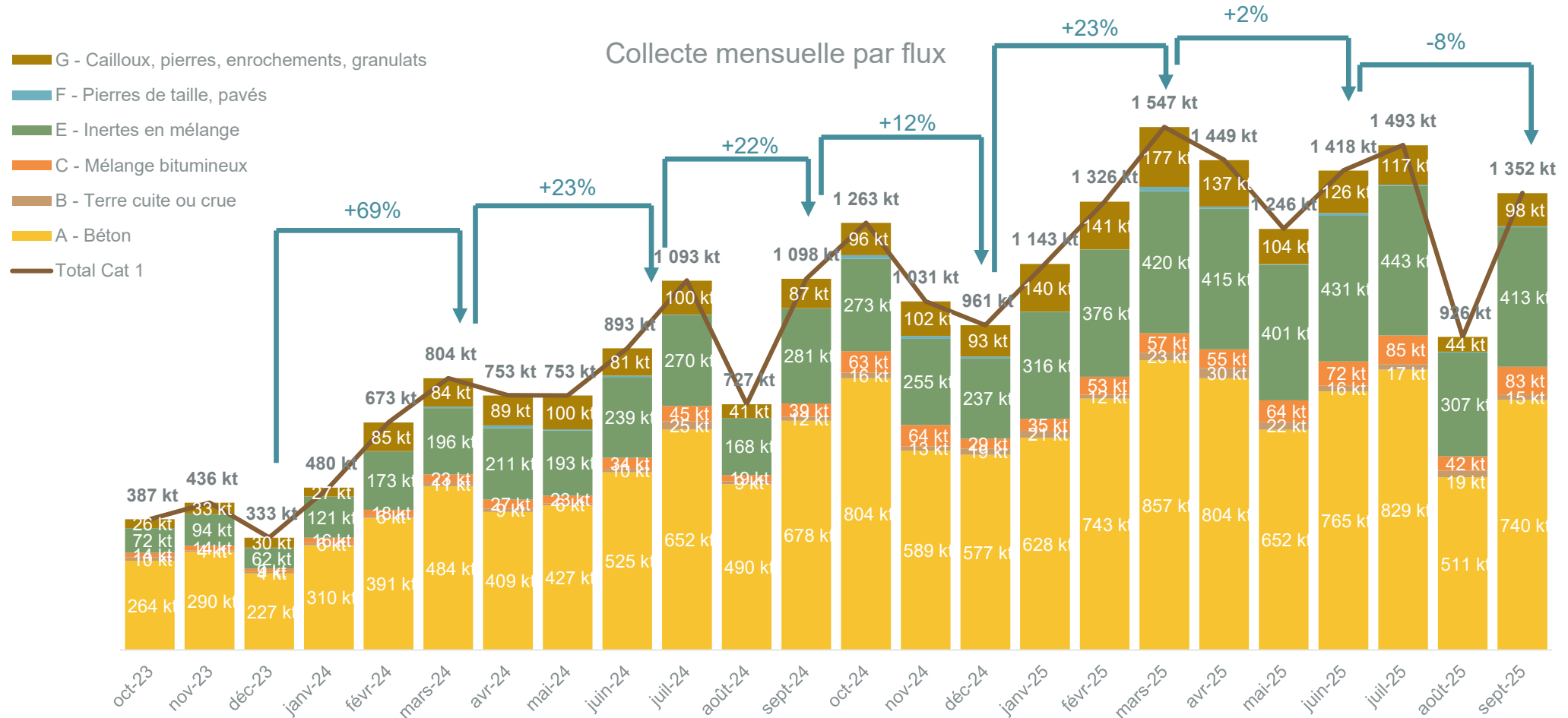
Confidentiel – ne pas diffuser

Tonnages collectés par la filière – Catégorie 1

10 900 kt* collectées du 01/01/2025 au 30/09/2025

Objectif de collecte
2025 : 13,1 Mt

Estimation sur 12 mois par extrapolation: 15 867kt*



Confidentiel – ne pas diffuser

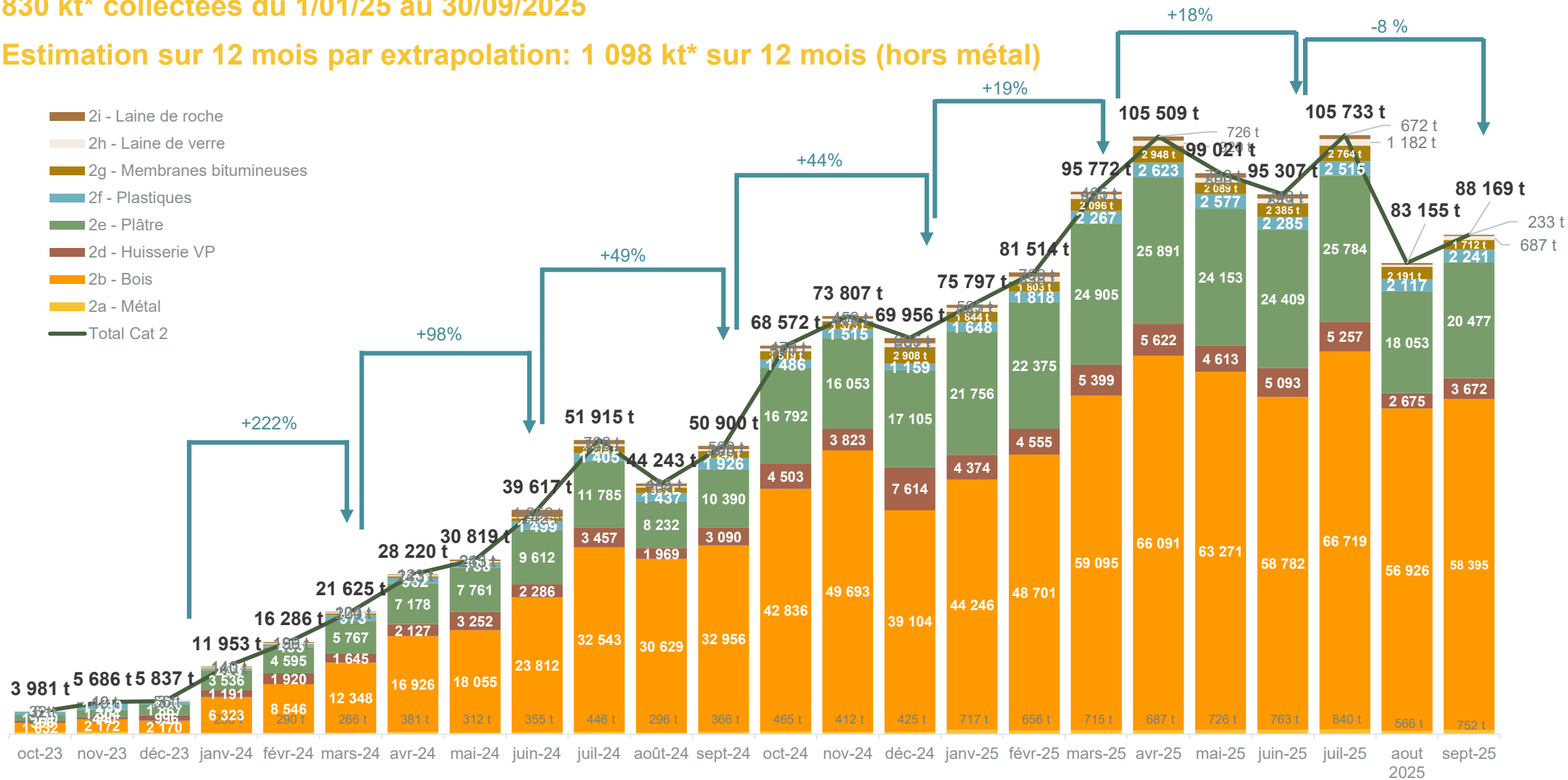
*tonnes financières SPGD estimées

Tonnages collectés par la filière – Catégorie 2

Objectif de collecte 2025 :
1,2Mt hors métal

830 kt* collectées du 1/01/25 au 30/09/2025

Estimation sur 12 mois par extrapolation: 1 098 kt* sur 12 mois (hors métal)

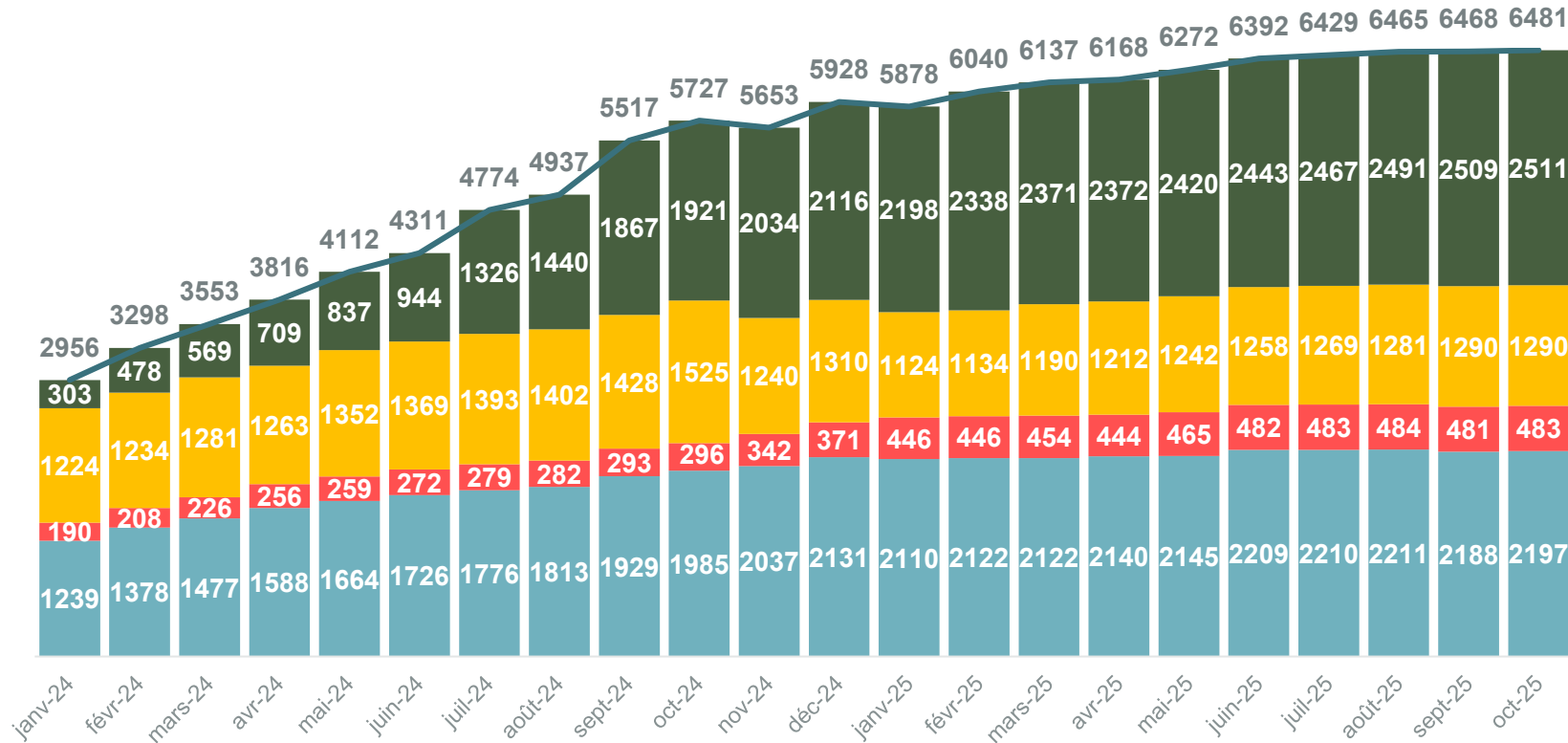


Confidentiel – ne pas diffuser

*tonnes financières SPGD estimées ; mise à jour de taux de présence en benne multiREP bois et plastique (caractérisation OCAB 2024)

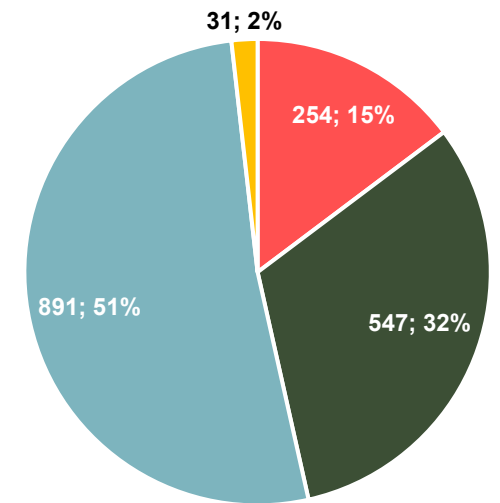
Déploiement des points de reprise PMCB

Données au 31/10/2025



Nombre de points de reprise PMCB actifs au 31 octobre 2025

Répartition des points de maillage 6 flux par types de points de collecte



- Déchèteries publiques
- Plateformes inertes et déchèteries privées dédiées inertes
- Déchèteries privées (hors sites dédiés inertes)
- Points de reprise Distributeurs
- TOTAL points

Confidentiel – ne pas diffuser

TRANSMISSION DES DONNÉES – REP

Données REP transmises
aux Régions par l'ADEME -
Arrêté du 8 octobre 2024

Les données
des filières
REP
2024

<https://filieres-rep.ademe.fr/filieres-REP>


Filières à Responsabilité Élargie du Producteur

Accueil Principe et réglementation ▼ **Filières REP** Eco-organismes Ressources ▼ FAQ Observatoire du réemploi et de la réutilisation

Accueil > Filières REP

Transmission le 31 mai 2025

Les filières REP

 Articles de bricolage et de jardin	 Articles de sport et de loisirs	 Bateaux de plaisance ou de sport	  Bâtiment	 Dispositifs médicaux perforants
 Éléments d'ameublement	 Emballages ménagers et papiers graphiques	 Emballages professionnels (Restauration)	 Équipements électriques et électroniques	 Huiles lubrifiantes

EXEMPLES DE DONNEES - FILIÈRE BATIMENT

Filière Batiment

Chiffres clés

Mise sur le marché

Collecte

Points de collecte

A NOTER

Année : 2023

Eco-organisme

Tout



Mise sur le marché
En kilotonnes

129 765

Dont Catégorie 1

120 044

kilotonnes

Dont Catégorie 2

9 722

kilotonnes



Collecte
En kilotonnes

2 551

Dont Catégorie 1

2 528

kilotonnes

Dont Catégorie 2

23

kilotonnes



Traitement
En kilotonnes

2 468

Dont Catégorie 1

2 459

kilotonnes

Dont Catégorie 2

9

kilotonnes



Eco-Contributions
Montant total

120 789 728 €



Nombre de producteurs
Ayant déclaré des données

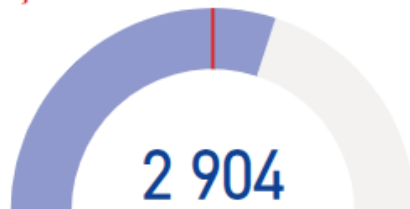
6 367



Objectifs réglementaires

Nombre de points de collecte sur le territoire

Objectif 2023 : 2 419



Première année d'agrément de la filière - Peu d'objectifs réglementaires pour 2023

Objectifs réglementaires à venir pour 2024

Taux de réemploi

À venir

Taux de recyclage

À venir

Taux de valorisation

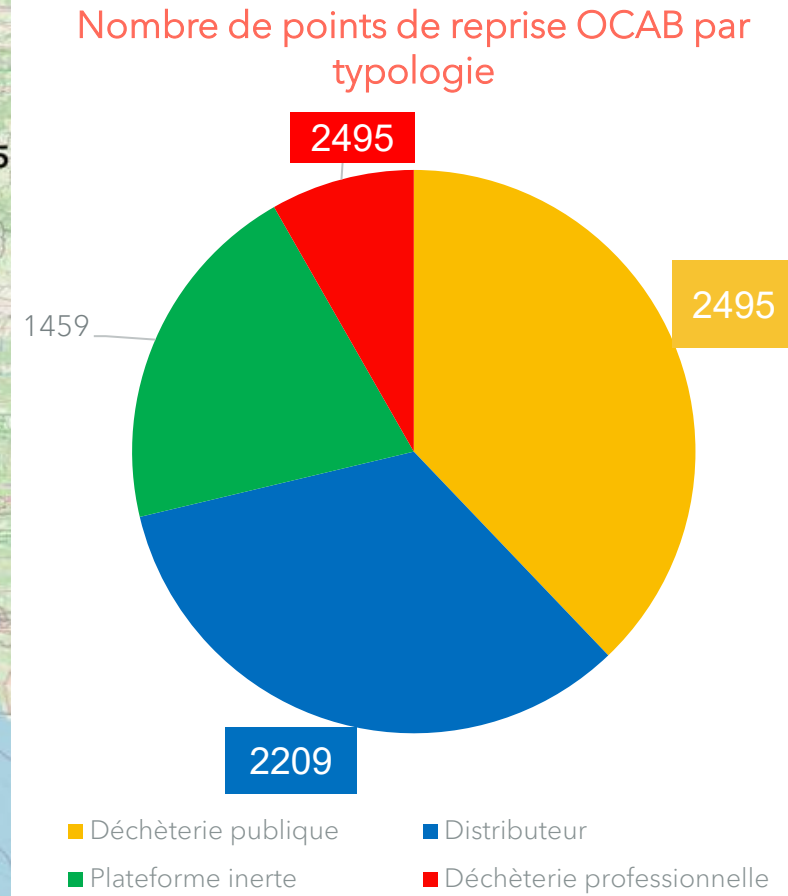
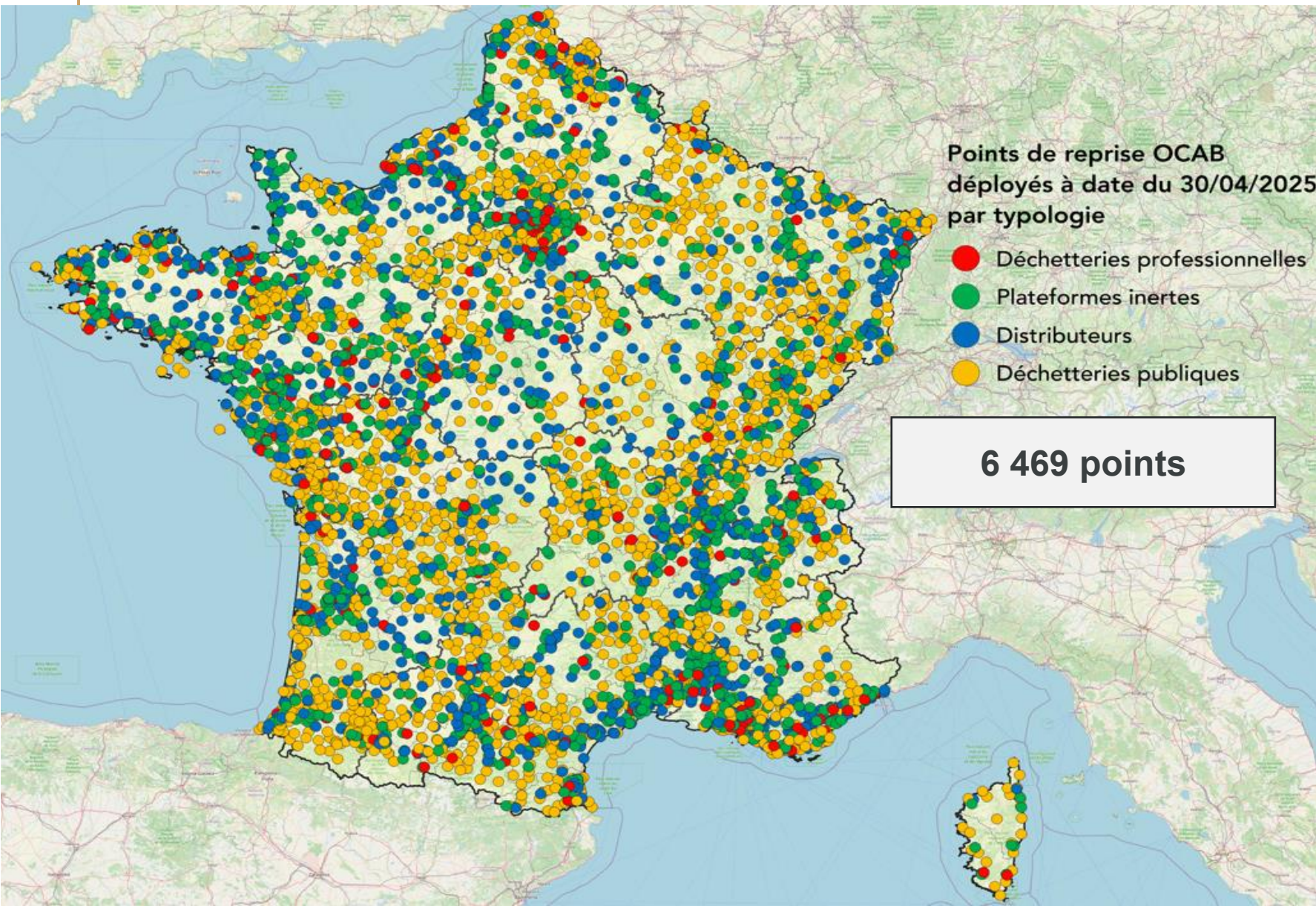
À venir

ADEME



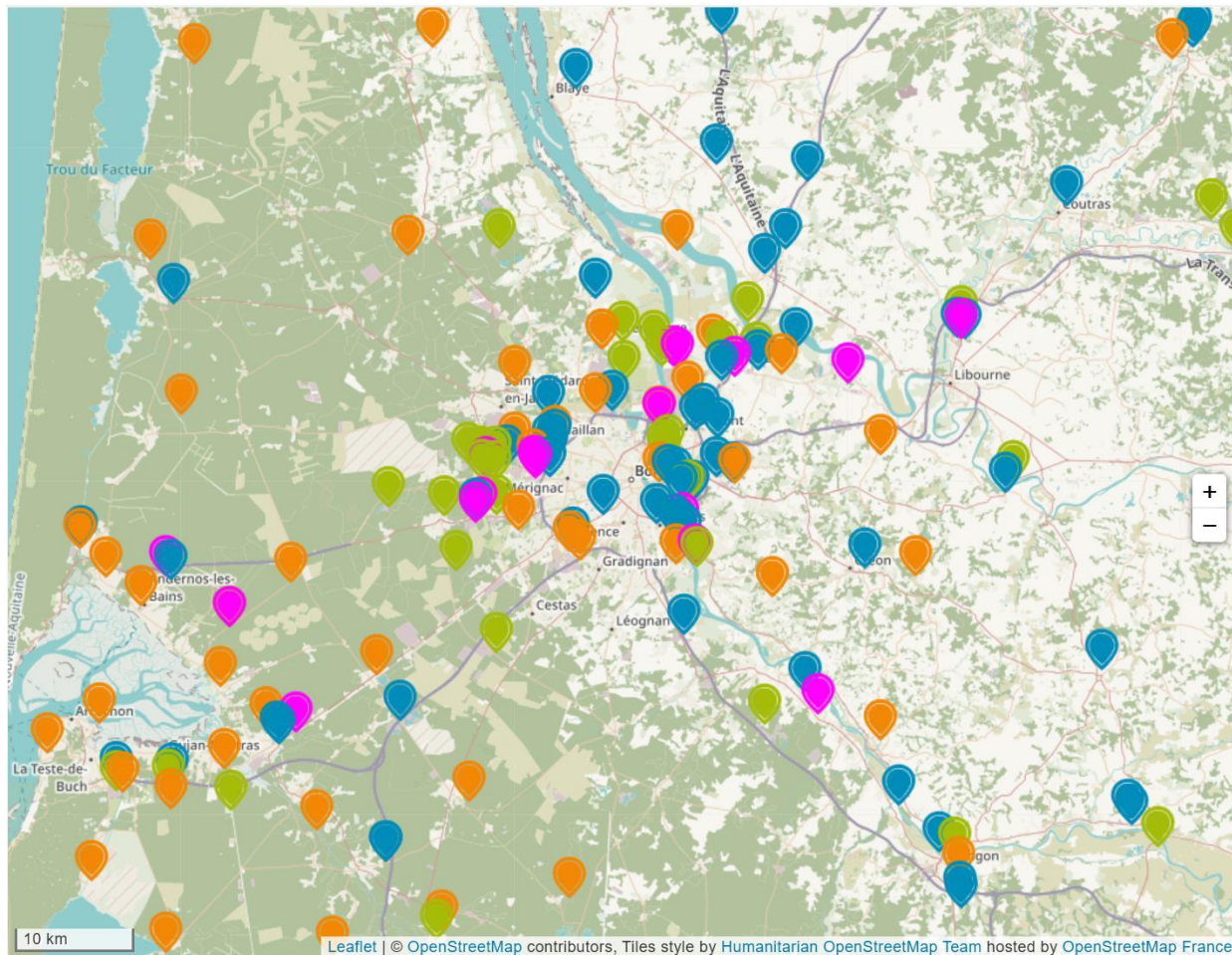
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

DEPLOIEMENT NATIONAL DES POINTS DE REPRISE (au 05 SEPTEMBRE 2025)



FOCUS

CARTOGRAPHIE OCAB



Me géolocaliser

Votre adresse ou votre code postal



Affinez votre recherche

Vous êtes Particulier Professionnel

Vos déchets Bois Métal Plastique

Huisseries Béton Laine de verre

Laine de roche

Membranes bitumineuses

Mélanges d'inertes Plâtre

Déchets dangereux de PMCB

Rechercher

Légende : Déchèteries professionnelles Déchèteries publiques Distributeurs et négoces Plateformes d'inertes
 Sites répondant à vos critères Sites répondant partiellement à vos critères



Notre plan d'actions en Direction des zones blanches

1

Diagnostic territorial approfondi et performance des points

- Actualisation des données cartographiques (Outil Power B-I)
- Identification des zones blanches
- Etude de caractérisation des zones blanches pour apporter une réponse précise sur les potentialités économiques du territoire
- Réunions semestrielles régionales pour informer et se concerter sur l'avancement de notre plan d'actions sur les zones blanches

2

Des solutions adaptées en fonction de chaque territoire

- Mise en place des groupes de travail territoriaux "zones blanches"
- Consultations locales visant à mettre en place de nouveaux points de collecte ciblés sur les territoires identifiés.
- Consultation auprès des points de reprise 1 à 5 flux dans l'objectif de devenir points de maillage

3

Déploiement opérationnel

- Suivi des consultations locales avec les acteurs institutionnels locaux
- Solutions alternatives envisagées (réseau de collecte en entrepôt, collecte directe sur chantier ou via des unités mobiles)
- Comités de suivi régionaux permettant de mesurer précisément l'efficacité des actions entreprises

Merci

